

Les calanques : l'espace naturel le plus fréquenté de la région.

F. Esnault

▶ To cite this version:

F. Esnault. Les calanques : l'espace naturel le plus fréquenté de la région.. Forêt Méditerranéenne, 1994, XV (2), pp.156-159. hal-03557104

HAL Id: hal-03557104
https://hal.science/hal-03557104

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

4 - Annexe

Les calanques : l'espace naturel le plus fréquenté de la région

*par François ESNAULT**

"Une montagne au soleil les pieds dans l'eau". Le massif des Calanques a bénéficié en 1975 d'une procédure de classement justifiée par son cachet pittoresque et pour son intérêt paysager exceptionnel.

L'association du blanc, du bleu et du vert enchante tous les nouveaux visiteurs qui découvrent En Vau depuis les deux plateaux qui l'encadrent. Dans cette nature apparemment sauvage, la roche massive tient le devant de la scène:

- la roche, composante essentielle du paysage, avec sa blancheur qui se détache visuellement du bleu de la mer et du ciel, provoquant des sensations empreintes d'émerveillement, de peur ou de vertige.
- la végétation, élément complémentaire, y compris à l'échelle de l'arbre, où elle s'apparente quelquefois à une véritable curiosité qui "vaut le détour". C'est le cas des pins d'Alep, seule espèce capable de vivre isolement dans les conditions les plus extrêmes. On peut affirmer que c'est précisément parce que la forêt n'existe pas, que ces curiosités sont visibles et prennent toute leur dimension esthétique.

Mais peut-on véritablement parler de "tourisme en forêt" ?

Le cumul de contrastes de couleurs et de matières ne peut qu'attirer les foules. Un calcul estimatif basé sur les comptages effectués lors de l'étude de fréquentation de G. Gourc nous conduit à penser que le massif des Calanques accueille actuellement **près de 800.000 visiteurs par an**.

Les résultats de l'enquête sociologique révèlent bien aussi que **la fréquentation principale du massif est avant tout une fréquentation de proximité** : 78 % des personnes déclarent résider dans la région P.A.C.A., 73 % dans le département des Bouches-du-Rhône et 63 % pour la seule ville de Marseille!

Si la notoriété régionale est parfaitement établie, la notoriété mondiale existe aussi pour une frange de population bien précise pour laquelle le massif constitue un endroit rare en Europe où il est permis de pratiquer une discipline avec plus d'intérêt qu'ailleurs (varappe en aplomb sur la mer, plongée sur des épaves, plaisance au bord des falaises). Les Calanques jouent ici clairement un rôle de cadre, de support, pour ne pas dire de décor.

Il reste aussi que **sur la côte rocheuse calcaire du littoral méditerranéen, les Calanques sont le seul endroit**



Photo 1 : Panneau d'information sur les Calanques au départ de Luminy. Photo D.A.

* Agence M.T.D.A.
298, Av. du Club Hippique 13090 Aix-en-Provence

encore non urbanisé et gardant un aspect sauvage. Comme le souligne le C.A.F. (Club alpin français) dans l'une de ces publications, les Calanques sont tout à la fois un jardin public, un espace naturel périurbain, un stade, une terre d'aventure, une réserve naturelle, un lieu touristique.

Il s'agit d'abord d'un patrimoine naturel correspondant à une remarquable zone d'observation géologique, possédant une richesse botanique reconnue et une faune terrestre rare. Le milieu marin est un concentré de biotopes typiques des fonds de la Méditerranée. S'y ajoutent de prestigieuses traces laissées par l'histoire : grottes, épaves, activités agricoles, militaires et industrielles passées.

Sur-fréquentation ?

L'usager type du Massif des Calanques est un initié : il n'habite pas très loin et vient y passer assez régulièrement une demi-journée. Les saisons d'hiver et d'automne sont marquées par une fréquentation d'inconditionnels (souvent des marcheurs), l'été est la grande saison du tourisme (forte activité des navettes et importance de la baignade) et le printemps correspond au maximum de la fréquentation avec une palette diversifiée d'activités.

Plus de la moitié des personnes interrogées déclare venir dans les Calanques **pour y pratiquer un sport ou une activité de plein air.** Mais la palette d'activités centrées sur la mer et sur ses fronts, n'est pas toujours à dominante sportive. Pendant l'année et principalement les week-ends d'automne et de printemps, le Massif des Calanques est aussi un lieu, qualifié par G. Gourc de "un camp de base familial", où l'on vient en famille ou entre amis pour se détendre et dialoguer : on marche, on se promène, on se repose en pinède, on joue ou on va au cabanon.

Les cartes postales, qui constituent sans nul doute l'un des moyens les plus importants de diffusion de la renommée du site, martèlent **le mythe de l'île déserte**. Ces cartes enferment les Calanques dans un cliché de **criques dominées par quelques pins épars, baignées par des eaux turquoises et au sein desquelles ne mouille qu'un voilier solitaire**. Il y a là, évidemment, un énorme décalage avec la réalité d'aujourd'hui. Les visiteurs, a priori venus chercher le calme et la tranquillité, se retrouvent au milieu d'une **foule envahissante.**

Pour parler de sur-fréquentation, il faut cependant **différencier seuil de saturation écologique et seuil de saturation social** : en d'autres termes, distinguer les impacts sur le milieu naturel (érosion, pollution, disparition d'espèces,...) et les impacts sur la perception des visiteurs (effet de foule, nuisances, gêne ou menace entre activités conflictuelles,...).

L'analyse des atteintes au milieu naturel permet de constater qu'elles ne s'expriment que sur une infime partie du site étudié. **Compte tenu des difficultés d'accès, la plupart des richesses naturelles sont relativement protégées** (éboulis excentrés des sentiers, falaises non affectées par l'escalade, espèces rares assez bien réparties, grottes et épaves submergées, etc.).

Globalement, il est clair que **le massif des Calanques résiste assez bien à la fréquentation.** Ce n'est pas une zone naturelle hypersensible comme le sont les cordons dunaires ou encore les zones humides, milieux dont la fréquentation excessive entraîne la destruction.

Néanmoins, quelques secteurs des Calanques sont plus fragiles :

- éboulis remis en activité à la faveur de descentes répétées de marcheurs et escaladeurs,
- station botanique des Goudes-Cap-Croisette, où le piétinement excessif peut se traduire par la disparition d'espèces végétales uniques,
- lente réduction de l'herbier à posidonie, véritable nursery pour l'icthyofaune et susceptible, à terme, d'affecter le nombre de poissons et la diversité des espèces,
- secteurs côtiers soumis à l'action des embruns pollués,
- falaise où niche le couple d'aigles de Bonelli.

Malgré la faible étendue des zones concernées, ces questions persistent malheureusement dans le temps, puisque certains cahiers de doléances vieux d'une trentaine d'années révèlent déjà leur existence. Cette ancienneté des agressions fait que, sur certaines zones, la situation est devenue irrémédiable ou difficilement réparable à l'échelle humaine.



Photo 2 : Randonneurs dans le massif des Calanques. Photo D.A.

Vers un meilleur accueil du public

Trois ans après le feu de l'été 90, la cicatrisation du milieu naturel est déjà en marche. Parallèlement, les travaux de nettoiement engagés sur le site ont été très importants. **L'incendie est finalement une opportunité pour réfléchir à l'avenir du massif.**

Les principes d'aménagement proposés en termes d'accueil du public ont été arrêtés solennellement en 1972 lors des journées internationales d'étude sur le Massif des Calanques lorsque les participants ont affirmé : "Le Massif des Calanques

est d'abord un monument naturel dont le rôle est d'être générateur d'émerveillement et comme tel, parfait en lui même sans qu'on puisse rien n'y ajouter ni y retrancher. Il doit être conservé tout en restant largement ouvert à ceux qui l'utilisent dans ce qu'il a d'unique et d'original au monde".

Pour autant, **l'absence d'intervention et d'action n'est pas un parti de protection**, compte tenu de la localisation du site et de son état. La question qu'il est fondamental de se poser est : **comment préserver le patrimoine de ce massif tout en maintenant une ouverture raisonnable au public** ?

Les points de fixation internes jouent un rôle de "sas de décompression" qu'il ne faut pas négliger. Cependant, on doit prendre le parti de ne favoriser les points de fixation, voire d'en créer de nouveaux, que s'ils sont suffisamment éloignés des centres actuels d'intérêt. En d'autres termes, pour être sûr qu'un point de fixation dissuade les visiteurs de continuer leur chemin vers la mer et les calanques, il faut raisonner en termes de distance, de durée de marche et d'effort.

Dans cet esprit, il est logique de chercher à reculer au maximum les accès aux portes d'entrée les plus fréquentées, en vue de dissuader une partie des visiteurs de s'y rendre et désengorger certains points de fixation actuels, répondant ainsi à un souhait important exprimé au cours de l'étude sur la fréquentation publique de ce massif.

Mais, si une meilleure répartition de la fréquentation dans le massif résoudra pour une bonne part les problèmes rencontrés dans les lieux où la foule s'agglutine, la marge de manoeuvre est assez faible. Les nouveaux équipements qui seront mis en place doivent donc être suffisamment réfléchis pour ne pas aller à l'encontre du but recherché en augmentant la fréquentation dans de trop grandes proportions.

Inversement, sans être à proprement parler un équipement, une pratique à combattre est la vente ambulante de vivres qui sédentarise les visiteurs et stimule le bivouac. Ce ravitaillement plus ou moins clandestin s'effectue essentiellement par les navettes, ce qui a fait capoter, d'une certaine manière, le projet de débarcadère et de ligne de bouées.

En définitive, le dépassement du seuil de saturation - biologique, mais surtout social - en certains points névralgiques du massif nous place devant une alternative :

- ou bien continuer à laisser la fréquentation se concentrer sur ces points de fixation, en comptant sur une autorégulation, le reste du massif gardant son aspect sauvage,
- ou bien décider de mieux répartir les visiteurs sur l'ensemble du massif, quitte à accroître sensiblement la pression du public, sans toutefois dépasser un certain seuil de tolérance.

En définitive, le parti d'aménagement retenu pour le massif est celui d'une plus grande régulation de la fréquentation, opposée à un certain laisser faire actuel. Et donc d'éviter que la concentration des visiteurs en certains points seulement des Calanques ne se renforce, et ce pour plusieurs raisons :

- la concentration des visiteurs dans certaines Calanques induit des problèmes non seulement sur le point de fixation (plages), mais aussi sur les axes de transit (chemins) et en périphérie (circulation automobile, stationnement), l'exploitation touristique d'une partie des Calanques de Marseille est réalisée depuis Cassis (problème de répartition du revenu économique de cette activité),
- lorsque les Calanques ne servent que de décor, certaines activités peuvent tout aussi bien se pratiquer ailleurs, sans souffrir de cette délocalisation.

A défaut de devoir, dans un futur proche, ériger des interdictions de passage qui, de toutes manières, ne pourront pas être respectées, il est préférable de mettre en place, dès à présent, une politique globale visant à initier une régulation de la fréquentation.

En répartissant la fréquentation sur l'ensemble du massif, d'autres problèmes peuvent cependant se poser, auxquels il convient d'être attentif dès à présent :

- diffusion des nuisances et atteintes diverses à l'ensemble de la zone (abandon de détritus, piétinement,...),
- hausse trop importante du nombre de visiteurs risquant de reposer les mêmes problèmes dans quelques années.



Photo 3 : Jogging dans les Calanques. Photo D.A.

En termes d'actions prioritaires, cela veut dire à la fois agir sur le comportement des usagers et prendre garde de ne pas stimuler la venue de visiteurs supplémentaires.

Agir sur le comportement des usagers

1. informer et sensibiliser le public sur la richesse et la vulnérabilité de cet espace :
   - sentier pédagogique de Sugiton (domaine de Luminy),
   - maison d'accueil pour la population de passage (porte d'entrée de Port-Miou),
   - informations à délivrer auprès des usagers de la mer (pictogrammes, porte-voix).

2. donner une image du site à respecter:
- nettoyage du site (équipement réfléchi en poubelles et corbeilles, nettoyage étendu aux plages et aux sentiers, traitement sociologique en profondeur, embauche de personnel saisonnier, ramassage périodique par bateau),
- réaménagement de carrières (revalorisation écologique des sites dégradés, requalification paysagère, aspect ludique des fronts de taille, fac-similé de la grotte ornée).

3. adopter une symbolique commune à tout le massif et matérialiser de manière massive l'entrée dans le domaine naturel.

4. mettre en place un corps de surveillance.

Eviter la venue de nouveaux usagers

1. agir sur les sentiers et axes de communication :
- entretenir et baliser les sentiers nécessaires pour canaliser la majorité des visiteurs,
- ne pas favoriser l'amélioration des chemins débouchant sur les Calanques les plus fréquentées,
- ne plus réaliser de balisage à la peinture sur la roche pour les sentiers qui parcourent des zones particulièrement intéressantes sur le plan écologique et historique, (passage sur des éboulis), notamment dans le massif de Marseilleveyre,
- ne pas créer dans le même temps de nouveaux axes de pénétration sur les sites sensibles.

2. gérer le stationnement des véhicules en utilisant les parkings comme un outil d'aménagement du territoire :
- à Sormiou et Morgiou, fermer les routes de D.F.C.I. à la circulation publique lorsque les journées à risque sévère et très sévère sont annoncées,
- entre l'Escalette et Callelongue, densifier le rangement des véhicules sur le bas-côté de la route ou aménager un parking au dessus du village des Goudes (un inventaire floristique est à réaliser),
- à Cassis, aménager le parking au bout de la carrière Solvay ou créer un parking en périphérie Nord de Cassis et mettre en place un réseau de navettes.

3. encadrer et surveiller le bivouac :
- en supprimant les nuisances qu'il induit, comme le risque de feu, les détritus, les excréments, l'impression de désordre laissée sur un campement,
- en sanctionnant les campements dont la levée est tardive,
- en se donnant les moyens d'empêcher les campements de se pérenniser (chasse au petit commerce de vivres à partir d'embarcation pneumatique).

F.E.

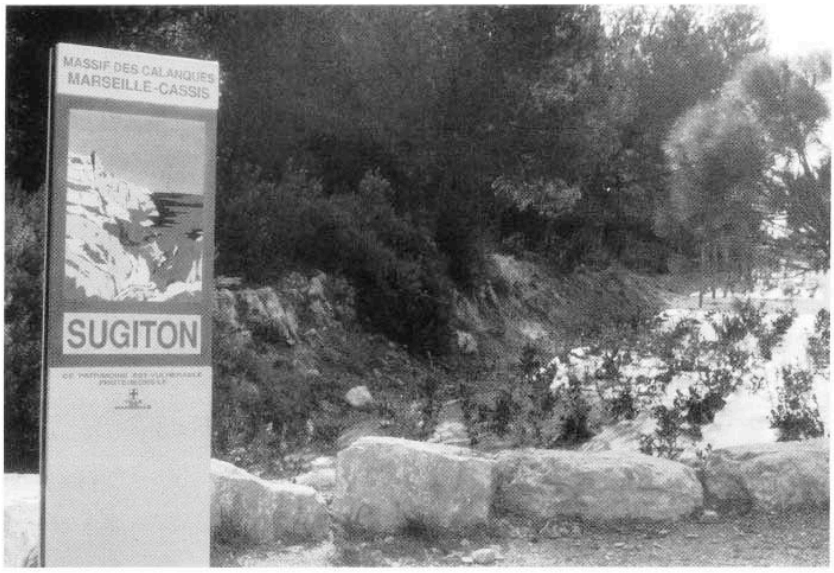


Photo 4 : Sentier pédagogique de Sugiton. Photo D.A.



Photo 5 : Promeneurs - Sentier pédagogique de Sugiton. Photo D.A.